

Constitution de l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord-Pas-de-Calais

Le 30 avril 2013, en présence de Daniel LENOIR, Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Nord – Pas-de-Calais, les représentants institutionnels du CHRU de Lille, de l'Université Lille2 et des membres fondateurs ont officialisé la constitution de l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord - Pas-de-Calais (ERER).

Après la signature de la convention constitutive précisant les modalités de gouvernance de l'ERER, par les 16 structures fondatrices, Yvonnick MORICE, Directeur Général du CHRU de Lille et Xavier VANDENDRIESSCHE, Président de l'Université Lille 2 ont nommé le Docteur Robin CREMER, Directeur de l'ERER.

Coordonner, former, échanger

Implanté au cœur du campus hospitalo-universitaire, l'Espace de réflexion Ethique Régional (ERER) du Nord Pas-de-Calais a vocation à susciter et à **coordonner les initiatives** en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Cet espace assure également des **missions de formation**, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges interdisciplinaires, de recherche.

Il constitue également un **observatoire des pratiques éthiques** inhérentes aux domaines des sciences de la vie et de la santé, de promotion du débat public et de partage des connaissances dans ces domaines.

Un cadre juridique pour un espace fédérateur à dimension régionale

L'espace de réflexion éthique régional du Nord – Pas-de-Calais a été installé le 2 octobre dernier à l'ARS. Cet espace, qui s'appuie sur le CHRU, est destiné à rassembler l'ensemble des structures œuvrant dans le monde de la santé (établissements de santé, établissements pour personnes âgées), mais également organes de recherche et structures expertes dans le domaine des sciences humaines (universités de Lille et de la région, département de philosophie, sociologie ...).

La composition de l'ERER

Correspondant à son rayonnement régional, l'Espace de Réflexion Ethique Régional du Nord - Pas-de-Calais est constitué de représentants des établissements et centres de soins de la région :

- le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille ;
- l'Université Lille 2 Droit et Santé, au titre d'université correspondante,
- l'Université Lille 3, Sciences Humaines et Sociales, Lettres et Arts Charles de Gaulle,
- l'Institut Catholique de Lille au titre d'établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche,
- le Centre Oscar Lambret de Lille
- les Centres Hospitaliers regroupés au sein du C.R.E.A.D, Communauté de Réflexion Ethique de l'Artois Douaisis (Arras, Lens, Douai, Béthune),
- les Centres Hospitaliers de Roubaix, Tourcoing, Seclin, Carvin, Maubeuge.
- la Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale (F.2.R.S.M),
- l'Association des Directeurs de maisons de retraite du Nord - Pas-de-Calais, pour la dimension médico-sociale.

Cette cérémonie a été suivie d'une première assemblée générale constitutive relative aux modalités de gouvernance et de fonctionnement de l'espace régional.